



SCOT
de l'Arc Comtat Ventoux

Syndicat Mixte Comtat Ventoux

Hôtel de Communauté de la CoVe
1171 Avenue du Mont Ventoux - CS 30085
84203 CARPENTRAS CEDEX

Affaire suivie par Mme Amandine GENARD

☎ : 04.90.67.69.47

Courriel : amandine.genard@lacove.fr

Secrétariat : Florence CHARRASSE

Mail : florence.charrasse@lacove.fr

Carpentras, le 30 JUIN 2023

Madame la déléguée, Monsieur le délégué du
Syndicat Mixte Comtat Ventoux

N/Réf. : GV/AG/AG/FC 2023/S/02022

Objet : Convocation à la réunion du Comité Syndical du vendredi 7 juillet 2023 - 14h30

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Comité Syndical du Syndicat Mixte Comtat Ventoux chargé du SCOT se réunira le :

**Vendredi 7 juillet 2023 à 14h30 - Salle du Conseil
Hôtel de Communauté de la CoVe**

L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 mai 2023 ;
2. Délibération n°08-2023 : avis du syndicat mixte Comtat Ventoux sur la révision du PLU de Sarrians, arrêté le 11 avril 2023.
3. Questions diverses.

La note de synthèse liée à cet ordre du jour est également disponible sur la plateforme suivante :

Depuis un navigateur internet, taper dans la barre d'adresse :

<https://download.lacove.fr/index.php/s/a9no2Qd2K2466jr>

Puis télécharger les documents

Comptant sur votre indispensable présence, et vous en remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président du Syndicat Mixte
Comtat Ventoux



Gilles VEVE

Cordialement -

P.J. : - pouvoir, liste des délégués titulaires et suppléants
- note de synthèse
- PV du 12 mai 2023

